



UNESCO HERITAGE FOR SUSTAINABLE CITIES - USC



LISTE DES ASSOCIATIONS PRE-SÉLECTIONNÉES POUR L'ANIMATION DES **FORA AGENDA 21 LOCAL** DANS LES VILLAGES DE DOUALA 1^{ER}

Il est demandé à toutes les Associations présélectionnées (page 2) de prendre rapidement contact avec le bureau compétent du projet USC (M. VANDI Moise – Tel [691118822](tel:691118822)/[676305684](tel:676305684)) pour informations les concernant.

Informations utiles :

- Le rôle de chaque Association présélectionnée est d'animer les débats citoyens dans les villages de Douala 1^{er} sur un pilier précis du développement durable,
- Les fora sont organisés en concertation avec les chefs des villages par l'intermédiaire de la Commune d'Arrondissement de Douala 1^{er},
- L'objectif de chaque forum est de recueillir les points de vue, les propositions et les doléances des villages de Douala 1^{er} sur les 4 piliers du développement durable à savoir : la solidarité sociale, l'efficacité économique, la responsabilité écologique et la responsabilité interculturelle,
- Il est organisé dans chaque village de Douala 1^{er}, 4 fora de discussion dont un forum par pilier du développement durable,
- Chaque forum dure 3 heures,
- Participent aux fora les populations autochtones, non autochtones et les personnels de la Commune d'Arrondissement de Douala 1^{er}, aussi toutes les autres parties prenantes intéressées par la thématique.

RÉSULTATS

LOT 1 : SOLIDARITÉ SOCIALE

7 candidatures enregistrées :

1. FONDATION SIECLA (Deido),
2. KIEL'A NJO-NJO (avenir bellois),
3. DOMINO CHARITY INTERNATIONAL (Deido),
4. ASSOCIATION LE MARDI (Bell),
5. MONDE AVENIR (Akwa),
6. ASSOCIATION POUR LA VULGARISATION DES DROITS DES FEMMES ET DES ENFANTS (Akwa)
7. ASSOCIATION DES JEUNES ACTIFS DE BESSENGUE (Akwa).

2 candidatures sélectionnées : (FONDATION SIECLA (Deido) et KIEL'A NJO-NJO (avenir bellois).

LOT 2 : EFFICACITÉ ÉCONOMIQUE

Aucune candidature enregistrée

Appel à candidature prolongé jusqu'au 21 MAI 2022

LOT 3 : RESPONSABILITÉ ÉCOLOGIQUE

Une seule candidature a été enregistrée. Il s'agit de l'Association TINGA LA DIBONGUE du canton AKWA. Elle est validée.

Appel à candidature de nouveau ouvert (jusqu'au 21 MAI 2022) pour sélectionner une deuxième association qui sera impliquée dans l'animation des fora Agenda 21 local dans le domaine de la responsabilité écologique.

LOT 4 : RESPONSABILITÉ INTERCULTURELLE

4 candidatures enregistrées :

1. FEMIN'ART (Bell),
2. ASSOCIATION CULTURELLE DE LA CÔTE CAMEROUNAISE (Deido),
3. FONDATION SIECLA (Deido),
4. FADEC - FEMME ACTION ET DEVELOPPEMENT AU CAMEROUN (Deido).

2 candidatures sélectionnées : (FEMIN'ART et ASSOCIATION CULTURELLE DE LA CÔTE CAMEROUNAISE (AC3)

APPEL A CANDIDATURES POUR LES LOTS RESPONSABILITÉ ÉCOLOGIQUE ET EFFICACITÉ ÉCONOMIQUE

Conditions générales :

- Être une association siégeant à **Douala 1^{er}** ;
- Être une association **légalisée** ;
- Être enregistrée au **fichier communal des Associations de Douala 1^{er}** ;
- Avoir participé à la **réunion d'échanges et d'informations avec les associations de Douala 1^{er} tenue le 29 Décembre 2021** aux Services du Gouverneur de la Région du Littoral.

Conditions spécifiques aux lots :

Lot 2 : Efficacité économique

- Avoir des objectifs statutaires sur le plan économique ;
- Avoir exercé au moins deux activités sur le plan économique.

Lot 3 : Responsabilité écologique

- Avoir des objectifs statutaires sur le plan écologique ;
- Avoir exercé au moins deux activités sur le plan écologique.

Dates

Les fora de discussion se tiendront aux mois de JUIN - JUILLET 2022.

Dossier de candidature

Chaque dossier de candidature est constitué des éléments suivants :

- Un formulaire à remplir en ligne (*disponible sur le site internet du projet ou à l'adresse <https://urlz.fr/i9et>*) ;
- Photocopie des statuts de l'Association ;
- Photocopie du récépissé de légalisation délivrée par le Préfet ;
- Photocopie des rapports des deux activités.

Critères de sélection

Les critères de sélection sont les suivants :

- Priorité aux associations ayant un siège (local) à Douala 1^{er} ;
- Priorité aux associations ayant au moins deux ans d'existence ;
- Priorité aux associations thématiques des villages de Douala 1^{er} ;
- Les associations sont choisies en fonction des trois cantons de Douala 1^{er} (Bell, Akwa et Deido).
- Le dépôt de candidature se fait au plus tard le **21 MAI 2022 à 15 heures**
- Le dossier de candidature (voir plus haut) peut être déposé en suivant les étapes ci-après :

Etape 1 : Chaque candidat remplira un formulaire en ligne disponible sur le site <https://www.uscdouala1er.net/> (lien du formulaire <https://urlz.fr/i9et>) au plus tard le **13 mai 2022 à 10 heures**.

Etape 2 : Chaque candidat dépose son dossier physique comportant les éléments suscités à la Commune d'Arrondissement de Douala 1^{er}, **porte 402**.

Pour toute question relative à la procédure, merci d'adresser un courriel à l'une des adresses suivantes : uscdouala1er@gmail.com / info@uscdouala1er.net / 691118822 ou visiter le site du projet <https://www.uscdouala1er.net/>